L’ambition de l’AFDESRI

L’association, fondée en septembre 2014, a pour objet de promouvoir la place des femmes dans les fonctions de responsabilité dans toutes les institutions de l’Enseignement supérieur, de la Recherche et de l’Innovation : universités, grandes écoles d’ingénieur ou de management, organismes de recherche, directions générales…

Le projet de l’AFDESRI est de promouvoir l’accès des femmes aux responsabilités. Son action est complémentaire à celle d’autres associations ou réseaux du domaine (associations de promotion de la place des femmes dans les sciences, ou associations de lutte contre les violences sexistes). Son champ est celui des personnels de l’ESRI et son projet celui de soutenir les carrières et l’accès aux responsabilités des femmes dans l’ESRI.

Les adhérentes et adhérents

L’AFDESRI réunit environ 160 membres, femmes mais aussi hommes : présidentes et présidents d’université, directrices et directeurs de grandes écoles, rectrices et recteurs, inspectrices générales et inspecteurs généraux, vice-présidentes, DGS, directrices et directeurs d’UFR, d’instituts, de laboratoires, de services... L’adhésion à l’AFDESRI s’adresse ainsi à chacune et chacun, actrices et acteurs de l’ESRI, exerçant ou aspirant à des fonctions de responsabilité au sein de l’ESRI.

Depuis 2020, des institutions peuvent devenir adhérentes de l’AFDESRI.

Convention avec le Ministère de l’ESRI

L’AFDESRI est soutenue par le Ministère de l’ESRI dans le cadre d’une convention triennale.

Liens avec d’autres associations

L’AFDESRI participe à plusieurs réseaux d’associations :

* Dans le champ de la fonction publique, l’AFDESRI fait partie du réseau des associations, animé par Administration moderne : Femmes & diplomatie, Femmes de justice, Femmes de l’intérieur, Femmes de Bercy, Cultur’elles, et bien d’autres ;
* L’AFDESRI est aussi membre d’un collectif d’une soixantaine d’associations du public et du privé : Gender and Governance Action Platform (2GAP)
* Dans le champ de l’ESR : collaboration avec Femmes & Sciences, Femmes ingénieures, Femmes & Mathématiques…
* Au plan international : l’AFDESRI est membre de EPWS (European Platform of Women Scientists) et du RESUFF (Réseau Francophone des Femmes Responsables dans l’Enseignement Supérieur et la Recherche).

Séminaires de l’AFDESRI, petits déjeuners de l’AFDESRI, rencontres de l’AFDESRI

Les séminaires annuels de l’AFDESRI réunissent quelques 150 personnes, femmes et hommes, dont nombres de présidentes d’université, directrices de grandes écoles, rectrices, inspectrices générales, vice-présidentes, directrices de laboratoires et d’instituts, ou de services des universités, des écoles, du ministère…

Les débats sont des occasions d’échanges et de rencontres avec des chercheures, des représentantes des institutions de l’ESRI, des présidentes d’université d’autres pays européens, des représentantes des associations des autres ministères publics (Femmes de justice, Femmes de l’intérieur, Femmes & diplomatie, Cultur’elles….) ou du monde économique (Alter’égales…), des journalistes, des artistes…

Les présidents de la Conférence des présidents d’université, aujourd’hui France Université et de la Conférence des directeurs des écoles françaises d’ingénieurs (CDEFI) et la présidente de la Conférence des grandes écoles (CGE), membres de notre association, participent régulièrement à nos séminaires annuels.

En 2022, l’AFDESRI a initié de nouvelles actions : les « petits déjeuners de l’AFDESRI » autour d’un invité ou une invitée, les « rencontres de l’AFDESRI » au mois de juin avec l’ensemble des membres de l’AFDESRI.

Actions de l’AFDESRI en soutien à la carrière des femmes : formations, mentorat

L’AFDESRI organise des actions très concrètes, qui bénéficient directement aux femmes, adhérentes ou non, qui visent à accéder à de plus hautes responsabilités :

* cycle de formations sur l’ESR et ses enjeux pour favoriser un accroissement des compétences, mais aussi des rencontres et partages d’expérience entre les femmes participantes, dans le cadre d’un partenariat les conférences d’établissements et l’AFDESRI.
* formation au leadership pour des femmes visant des plus hautes responsabilités dans le cadre d’un partenariat avec la CPU et l’AFDESRI.
* mentorat selon la charte de l’AFDESRI : constitution de binômes entre femmes expérimentées, séniors, et femmes souhaitant progresser dans leur carrière.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Pourquoi adhérer à l’AFDESRI ?

Femme ou homme de l’ESRI : rejoignez-nous pour faire progresser la place des femmes dans les fonctions de responsabilité dans les universités, les écoles, les organismes de recherche, les institutions de l’ESRI.

Institutions de l’ESRI : rejoignez-nous pour soutenir les actions de l’AFDESRI et relayer auprès de votre communauté nos invitations à participer aux formations, au mentorat, aux séminaires…

Qui peut adhérer ?

L’AFDESRI s’adresse aux femmes et aux hommes ayant ou ayant eu ou aspirant avoir des fonctions de responsabilité au sein de l’ESRI.

Les membres institutionnels sont des personnes morales de l’ESRI. Ils désignent une personne physique les représentant pour les Assemblées générales.

Pour quoi ?

Adhérer à l’AFDESRI c’est : marquer son soutien à l’action menée par l’association et en être un relais ; participer aux séminaires et débats ; bénéficier des actions de l'association, notamment les formations et les actions de mentorat ; participer à l’amélioration et la modernisation du fonctionnement de l’ESRI en donnant leur juste place aux femmes.

Adhérer à l’AFDESRI, pour les institutions, c’est : partager l’ambition de l’AFDESRI, soutenir et contribuer à ses actions, promouvoir ses actions au sein de sa communauté et encourager la participation des femmes de leur institution aux actions de formation et mentorat organisées par l’AFDESRI.

Comment ?

Pour faire partie de l'association, il suffit de remplir le formulaire et de présenter vos motivations. Le CA de l'association statue sur les demandes d'adhésion.

La cotisation pour l’année 2022 est de 40 euros pour les adhésions individuelles.

Elle est de 200 euros pour les adhésions institutionnelles.

Elle peut être payée par chèque, ou par Paypal, par virement.

<https://afdesri.fr/adhesion/>

**BULLETIN D'ADHÉSION 2020**

****

**Bulletin d’adhésion institutionnelle**

**Nom de l’institution** : ……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

**Objet social** :

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

Adresse complète du siège : …………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Adresse de correspondance, *si différente* :

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

Adresse électronique : ……………………………………………………………………………………………………………………..

Site internet : …………………………………………………………………………………………..

**Représentant légal de l’institution** :

Civilité (nom/prénom) : ………………………………………………………………..

Fonction au sein de l’institution : …………………………………………………………….

Adresse électronique : …………………………………………………………………..

Téléphone : ………………………………………….

**Contact pour faire le lien avec l’Afdesri** (*si différent du représentant légal*)

Civilité (nom/prénom) : …………………………………………………………………….

Fonction au sein de l’institution : …………………………………………………………………

Adresse électronique : …………………………………………………………………..

Téléphone : ………………………………………………………………..

Motivations à l’adhésion : ……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

Autre information que vous jugez utile : ………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

La cotisation annuelle 2020, de 200 €, peut être payée par virement (voir RIB joint).

*Merci d’adresser le bulletin d’adhésion par mail à*

[adhesion.afdesri@gmail.com](mailto:adhesion.afdesri@gmail.com)*,* [communication.afdesri@gmail.com](mailto:communication.afdesri@gmail.com)*,* [pellec@parisnanterre.fr](mailto:pellec@parisnanterre.fr)

Un don peut également être fait à l’association, conformément à ses statuts. Le cas échéant, préciser le montant du don effectué :

*L’adhésion ne sera considérée comme effective qu’après paiement.*

**Date :**

**Signature :**

**Information sur un formulaire de collecte de données**

En soumettant ce bulletin d'adhésion, vous acceptez que les informations saisies [adresses mail et postale, téléphone, fonctions] soient répertoriées pour permettre de vous recontacter dans le cadre de la gestion de l’association.

**Date :**

**Signature :**

Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), vous bénéficiez d’un droit d’accès et d’effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez à tout moment, retirer votre consentement, ce qui implique de retirer votre adhésion à l’association. L'accès à vos données personnelles est strictement limité au bureau de l’AFDESRI, soumis à une obligation de confidentialité et qui ne peut utiliser vos données qu’en conformité avec la législation applicable.

Vous pouvez, sous réserve de la production d’un justificatif d’identité valide, exercer vos droits en contactant l’adresse mail de l’AFDESRI: [communication.afdesri@gmail.com](mailto:communication.afdesri@gmail.com)

Si vous estimez, après nous avoir contactées, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés ou que le dispositif de contrôle d’accès n’est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL ou par voie postale. www.cnil.fr